



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Réorganisation :
29 septembre 2014?

Section de Paris 14 pdc

Juillet 2014

Spécial Réorg 2014

Une expertise sert...

A rien ! Veuillez excuser ce cri du cœur, mais je n'ai pas pu m'en empêcher. Mais le constat de la première lecture laisse dubitatif : tout ça pour ça ?? Ensuite, il faut se plonger au cœur du dossier pour y voir apparaître des points, mais que l'on connaissait depuis fort longtemps. Il n'en reste pas moins que le bilan est assez amer, comme vous allez pouvoir vous en rendre compte. Car, au final, cette expertise a servi :

■ A faire plaisir aux syndicalistes qui la demandent

En effet, l'expertise n'avait que 3 buts prédéfinis :

1. Analyser la charge avant et après la réorganisation
2. Evaluer les risques sur la santé physique et morale des agents
3. Aider le CHSCT sur la prévention et l'amélioration des conditions de travail

Si ces missions sont louables, elles ne vont pas révolutionner la réorganisation qui va être mise en place. Ainsi, le but était tout autre : mettre des bâtons dans les roues de la boîte afin de reculer la mise en place de son projet. Et rien de plus ! Et par la même occasion, avoir la sensation d'avoir bien embêté une direction qui voulait mettre en place son projet. Est-ce cela le syndicalisme ?

■ A faire plaisir au patron

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la direction locale a aussi des raisons de se frotter les mains lors d'une expertise. En effet, le coût propre n'est pas amputé sur le budget du centre, mais sur toute la DOTC. Par contre, elle ne se privera pas de supprimer certaines avancées que la CFDT avait négociées concernant l'accord social. De toute façon, les syndicalistes précédemment cités ne signeront pas cet accord. Il est donc dans leur intérêt que cet accord soit vidé de son contenu ! Mais en attendant, les grands perdants, c'est encore VOUS ! La CFDT refuse ce constat et a demandé dès à présent une audience avec la direction locale pour que tout ce qui avait été négocié avant la demande d'expertise reste pérenne. Ensuite, une expertise ne pouvant que faire des préconisations, la direction pourrait n'appliquer que ce qui l'intéresse le plus. Ou même rien du tout, au final. C'est à eux de voir...

■ A enrichir le cabinet d'expertise

Comme nous l'avions déjà dit sur le tract précédent, à hauteur de 1670 € la journée de travail, à raison de 45 jours, cette expertise a rempli les caisses de l'ISAST. Cela donne la somme astronomique de plus de 75 000 € ! Un joli pactole pour un cabinet d'expertise. En sachant que ce sont les membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail eux-mêmes qui choisissent ce cabinet, on peut se demander quels sont les critères retenus pour choisir tel cabinet à la place de tel autre. En effet, pas la peine d'appeler d'offre. Tout est alors imaginable...

■ Et accessoirement à nous dire ce que l'on savait déjà !

Ce rapport comporte une soixantaine de pages. Pour ceux qui ne voudraient pas les lire toutes, la 55ème page fait une synthèse des préconisations. Car, rappelons-le encore, ce rapport n'est que consultatif. On y trouve, entre autre :

- la crainte de quartiers déséquilibrés et de réorganisations futures toujours orientées que sur les suppressions d'emplois
- la crainte de l'augmentation des arrêts maladie dus à la surcharge de travail et des poids des caddies et sacoches
- la crainte de la perte d'efficacité de la filière prévention due à la fusion des DOTC Paris Nord et Sud
- Le cabinet pointe également l'inefficacité du dialogue social et du **CHSCT. Est-ce étonnant ?**
- Enfin, l'ISAST préconise la fin du fini-parti surtout pour les plus jeunes et l'obligation pour tous de confectionner tous les dépôts relais de l'itinéraire !

Effectivement, comme vous ne pourrez plus partir avant l'heure légale de fin de service, inutile de courir et autant faire tous les dépôts relais. Etant quelque chose de très intéressant pour la direction locale, c'est le patron qui doit s'en frotter les mains. Encore une fois !

- Cerise sur le gâteau, l'ISAST pointe du doigt la perte des 3 emplois en mixte liée justement à cette expertise. Histoire d'enfoncer encore un peu plus le clou ! **On dit merci qui ?**

Il ne faut pas se voiler la face : si les trois premiers éléments étaient connus et reconnus, la suite peut paraître intéressante. En effet, il est normal que l'on ait envie de rentrer tôt chez soi. Mais à quelle condition ? En effet, il faudrait vraiment se pencher sur les conditions de travail pour diminuer les risques de **Troubles Musculo-Squelettiques** ! Mais cela réclamerait une étude beaucoup plus approfondie et ce n'est malheureusement pas sur Paris 14 que cette étude sera faite.

L'été n'est pas chaud, mais plutôt trouble sur Paris 14. Il est important de pouvoir clarifier certaines choses et d'avoir les informations importantes. La CFDT n'a rien à cacher et réclame donc au plus vite une audience afin d'aborder des points importants de cette réorganisation ! Par contre, cette expertise pourrait être utile, à condition de l'utiliser à bon escient !



cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org